EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 15/04/2022 Reçu en préfecture le 15/04/2022

Affiché le 15.04.2022

ID: 089-200039642-20220406-20_2022_2-DE

DEPARTEMENT DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT D'AVALLON

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE TONNERROIS EN BOURGOGNE

Nombre de conseillers :

En exercice: 75
Présents: 61
Absent(s): 2
Pouvoir(s): 12
Votants: 73

Le six avril deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente d'Ancy-Le-Franc, sous la présidence de Madame Anne JERUSALEM.

Etaient présents: Aisy-Sur-Armancon: M. MURAT Olivier, Ancy-Le-Franc: M. DICHE Jean-Marc, M. ROBETTE Jacques, Ancy-Le-Libre: Mme BURGEVIN Véronique, Argentenay: M. TRONEL Michel, Argenteuil-Sur-Armançon: M. MUNIER Patrice, Arthonnay: M. LEONARD Jean-Claude, Baon: M. CHARREAU Philippe, Bernouil: M. FOURNILLON Dominique, Chassignelles: Mme JERUSALEM Anne, Cheney: M. CALONNE Marc, Collan: Mme GIBIER Pierrette, Cruzy-Le-Châtel: M. DURAND M. DE PINHO José, Thierry, Cry-Sur-Armançon: Mme JOUVEY Epineuil : Mme SAVIE EUSTACHE Françoise, Flogny La Chapelle: M. CAILLIET Jean-Bernard, M. DEPUYDT Claude, Mme DRUJON Nathalie, Fulvy: M. HERBERT Robert, Gigny: M. REMY Georges, Jully: Mme AUBRIOT Mélanie, Junay: M. PROT Dominique, Lézinnes: M. KLAPWIJK Ilan, Mme RIS Jeannine, Mélisey: M. BOUCHARD Michel, Molosmes: M. BUSSY Dominique, Nuits-Sur-Armançon: M. GONON Jean-Louis, Pacy-Sur-Armançon: M. GOUX Jean-Luc, Perrigny-Sur-Armançon: Mme DAL DEGAN MASCREZ Anne-Marie, Pimelles: M. RETIF Adrien, Ravières: M. FOREY Vincent, M. LETIENNE Bruno, Roffey: M. GAUTHERON Rémi, Rugny: M. NEVEUX Jacky, Saint-Martin-Sur-Armançon: M. LEMAIRE Benjamin, Sambourg: M. FOREY Bernard, Sennevoy-Le-Bas: Mme RAOUX Roseline, Sennevoy-Le-Haut: M. MARONNAT Jean-Louis, Stigny: Mme DOLLIER Anne, Tanlay: M. DELPRAT Eric, M. ROY Yohan, Mme YVOIS Caroline, Thorey: M. NICOLLE Régis, Tissey: M. LEVOY Thomas, Tonnerre: M. CLECH Cédric, Mme DUFIT Sophie, M. FICHOT Jean-François, M. LENOIR Pascal, M. LETRILLARD Laurent, Mme ORGEL Emilie, Mme PRIEUR Chantal, Mme TOULON Sylviane, Tronchoy: M. DEZELLUS Emmanuel, Vézannes: M. LHOMME Régis, Vézinnes: Mme BORGHI Micheline. Villiers-Les-Hauts: M. BERCIER Jacques. Villon: Mme CHAMPAGNE-MANTEAU Nadine. Vireaux: M. PONSARD José, Viviers: Mme JOUSSEAU Catherine, Yrouerre: M. ZANIN Alain.

Excusés ayant donné pouvoir : Ancy-Le-Franc : M. DELAGNEAU Emmanuel (a donné pouvoir à M. DICHE Jean-Marc), Dannemoine : M. KLOËTZLEN Eric (a donné pouvoir à M. PROT Dominique), Dyé : M. DURAND Olivier (a donné pouvoir à M. FOURNILLON Dominique), Quincerot : M. BETHOUART Serge (a donné pouvoir à M. TRONEL Michel), Serrigny : Mme THOMAS Nadine (a donné pouvoir à M. LEVOY Thomas), Tonnerre : Mme BAILICHE Bahya (a donné pouvoir à M. CLECH Cédric), M. DROUVILLE Michel (a donné pouvoir à M. CLECH Cédric), Mme ELBACHIR Nicole (a donné pouvoir à M. PONSARD José), M. HAMAM Nabil (a donné pouvoir à M. DEZELLUS Emmanuel), M. MANUEL Lucas (a donné pouvoir à M. LHOMME Régis), M. ROBERT Christian (a donné pouvoir à Mme ORGEL Emilie), Trichey : Mme GRIFFON Delphine (a donné pouvoir à M. NEVEUX Jacky).

Délibération n° 20-2022

Absente excusée : *Gland : Mme CAMUS-NEYENS Sandrine.*

Absente non excusée : *Tonnerre* : Mme AGUILAR Dominique.

Secrétaire de séance: M. GONON Jean-Louis

Date de convocation: 31 mars 2022

<u> Objet</u> :

FINANCES

Affectation des résultats

Budget Principal – Exercice 2021 Compte tenu des résultats constatés sur la balance générale du budget Principal et la réalisation du budget Principal établis comme suit :

Résultats	section de	section
	fonctionnement	d'investissement
reportés 2020	1 992 288,79 €	- 538 091,36 €
Reprise résultat SPANC	- 24 418,63 €	8 121,68 €
de l'exercice 2021	556 450,86 €	- 611 185,07 €
de clôture 2021	2 524 321,02 €	- 1 141 154,75 €

Et de l'excédent des restes à réaliser sur l'exercice 2021 d'un montant de 310 718,14 €

Sur proposition de Madame la présidente,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire	73	pour	
	0	contre	
	0	abstention	

Envoyé en préfecture le 15/04/2022

Reçu en préfecture le 15/04/2022

Affiché le 15.04.2022

ID: 089-200039642-20220406-20_2022_2-DE

DECIDE d'affecter l'excédent de fonctionnement 2021 du budget principal, sur le budget primitif 2022 de la façon suivante :

- 830 436,61 € à l'article 1068 de la section d'investissement 2022,
- 1 693 884,41 € en report à nouveau de la section de fonctionnement 2022,

DEMANDE à ce que le déficit constaté de la section d'investissement soit inscrit en report à nouveau au compte 001 de la section d'investissement 2022.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme.

La présidente, Anne JERUSALEM.

La présidente :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, de sa publication, et de sa notification (le cas échéant, pour les délibérations à caractère individuel).